

Convention du 19 mai 1956 relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR)

RS 0.741.611; RO 1970 851

Champ d'application le 27 mars 2007, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A) Déclaration de succession (S)	Entrée en vigueur
Albanie	20 juillet 2006 A	18 octobre 2006
Arménie	9 juin 2006 A	7 septembre 2006
Azerbaïdjan	18 septembre 2006 A	17 décembre 2006
Liban	22 mars 2006 A	20 juin 2006
Monténégro	23 octobre 2006 S	3 juin 2006
Ukraine*	16 février 2007 A	17 mai 2007

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies : <http://untreaty.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1970 870, 1973 1776, 1981 1012, 1983 1932, 1990 1770, 1991 2270 et 2005 2189.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intla/intrea/dbstv.html>).

